



Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Rabat

Tous les renseignements figurant sur cette fiche d'informations ont été établis sur la base des connaissances et des évaluations dont disposait l'Ambassade lors de la rédaction de la présente fiche d'informations. Ces renseignements et leur conformité sont toutefois donnés sous toute réserve, notamment en ce qui concerne les modifications intervenues entre-temps.

Informations sur les visas d'affaires / d'ordres de mission

La distribution des formulaires de demande de visa est gratuite. Les formulaires peuvent également être téléchargés du site internet de l'Ambassade (www.rabat.diplo.de)

Tous les actes administratifs sont couverts par les frais de visa. Le montant de ces frais s'élève à 60 euros et peut être réglé en espèces en dirham ou par carte de crédit internationale (VISA, MasterCard, American Express).

Le dépôt des demandes de visas se fait sans rendez-vous (du lundi au vendredi entre 8 heures et 10 heures).

La présence de l'intéressé est strictement obligatoire (du lundi au vendredi entre 8 heures et 10 heures).

En règle générale, la durée d'instruction de la demande est de trois jours.

Le visa délivré est un visa Schengen valable pour tous les États signataires de la Convention d'application de l'Accord Schengen. Cependant, seules les demandes ayant l'Allemagne comme destination principale du voyage seront acceptées.

La liste ci-après des documents à fournir n'est donnée qu'à titre indicatif. L'Ambassade se réserve le droit d'exiger des documents supplémentaires. La décision concernant votre demande de visa sera prise sur la base des documents présentés. L'octroi d'un visa n'est pas un droit. Une demande de visa incomplète peut être rejetée.

Les documents présentés n'ont pas besoin d'être traduits. La présentation des documents en langues française ou arabe est acceptée.

Les photocopies et les photos d'identité peuvent être faites dans l'enceinte du service des visas auprès d'un prestataire privé et contre paiement.

Documents à fournir lors de la demande de visa:

1. un formulaire de demande de visa rempli de façon lisible et dûment signé
2. deux photos d'identité récentes, remplissant les conditions biométriques
3. passeport avec une photocopie. Le passeport doit être encore valable au moins trois mois après la durée prévue du séjour.
4. assurance maladie-voyage couvrant tous les frais médicaux et d'hospitalisation jusqu'à la somme de 30.000 euros au minimum avec une photocopie.

Documents supplémentaires à fournir en original avec une photocopie pour chaque catégorie professionnelle:

Fonctionnaires

5. invitation de la société/l'institution allemande
6. ordre de mission du ministère
7. état d'engagement/ DOTI ou attestation de salaire délivrée par le ministère

Salariés

5. pièces justificatives des relations commerciales avec une société allemande (correspondance) ou invitation d'une société allemande
6. ordre de mission avec prise en charge de la société
7. attestation de travail et de salaire
8. trois derniers bulletins de paie
9. trois derniers bordereaux de la CNSS
10. relevés bancaires des trois derniers mois de l'intéressé et de la société

Hommes d'affaires / Professions libérales

5. pièces justificatives des relations commerciales avec une société allemande (correspondance) ou invitation d'une société allemande
6. extrait du registre de commerce et attestation de la chambre de commerce / carte de l'ordre ou autorisation d'exercer
7. quittance d'impôts (IGR ou IS) de l'année d'échéance
8. quittance de la patente
9. relevés bancaires des trois derniers mois (personnels et de la société)

Öffnungszeiten:
Montag bis Freitag
08.00 bis 10.00 Uhr

Gebäudeadresse:
12, Av. Mehdi Ben Barka
10000 Rabat - Souissi

Postadresse: Telefon:
B.P. 235 (+212) 537 63 54 00
10001Rabat

Telefax:
(+212) 537 65 36 49

Elektronische Adresse:
[http:// www.rabat.diplo.de](http://www.rabat.diplo.de)
E-mail: info@rabat.diplo.de